

Rapport d'activité de l'association

Les Enfants d'Edouard HERRIOT

Période du 31 juillet 2014 au 31 octobre 2014

L'association a été créée le 31 juillet 2014 et les statuts déposés le 1^{er} août 2014 à la préfecture du Tarn.

Le site internet a été créé, un compte de paiement en ligne Paypal a été ouvert dès le mois d'août.

La dernière semaine d'août et les premiers jours de septembre ont été consacrés essentiellement aux relations avec les médias, afin d'assurer notamment une rentrée « normale » sur l'école.

Le vendredi 12 septembre, nous avons été reçu en tant que parents d'élèves par Mme La Ministre de l'Éducation, qui nous a assuré de son soutien. Même si rien ne s'est concrétisé depuis lors, nous pouvons encore faire appel à elle, suivant des modalités à définir.

Courant septembre, le président de l'association a été invité à présenter l'association devant les parents d'élèves de chaque niveau du collège Bellevue (4 soirs) . Ces présentations ont été relativement efficaces, elles ont permis de communiquer directement avec des adhérents potentiels, qui ont par la suite concrétisé leur engagement. L'une des réunions a donné lieu à des applaudissements, ce qui laisse penser que notre initiative rencontre une certaine estime de la part d'une partie au moins du public.

En parallèle, les déclarations et formalités nécessaires à un appel aux dons ont été faites auprès de la préfecture. La complexité de la procédure et le fait qu'elle soit peu usuelle dans le Tarn ont fait qu'elle n'a pu aboutir que dans les tous derniers jours de septembre. L'association a donc le droit de faire un appel aux dons jusqu'au 31 mars 2015, éventuellement renouvelable.

Un courrier de remerciements a été adressé au préfet, compte tenu de la disponibilité de ses services.

Le 1^{er} octobre , nous avons pu rencontrer Mme Le Maire d'Albi afin de la remercier pour ce qui avait été fait jusqu'à présent, lui présenter l'association et solliciter son aide. L'aide financière sera très limitée (si elle se concrétise), par contre l'appui logistique semble possible (une salle de réunion a été proposée à la maison de quartier). Il a été évoqué en particulier la possibilité de demander la salle du COSEC pour le spectacle de cirque, ce qui permettrait d'accueillir suffisamment de spectateurs (estimation à 300 personnes). Il y a peu de salles dans le quartier, la salle la plus grande (ex bâtiment D) ne permettant d'accueillir qu'une centaine de personnes, et certainement pas de faire un spectacle de cirque (hauteur).

Le positionnement de l'association a également été évoqué lors de cette entrevue. Il en ressort que cette association doit se démarquer d'une simple association de parents d'élèves, et que tous les projets que nous portons doivent dépasser le simple cadre scolaire. Dans le cas contraire, ce sont les interlocuteurs traditionnels (école, association de parents d'élèves) qui doivent être les interlocuteurs de la Mairie.

Le 4 octobre, une équipe était présente sur l'EKIDEN pour porter les couleurs de l'association et servir de support à une opération de quête, qui a rapporté un peu plus de 130 € (voir rapport financier).

Le 8 octobre 2014, une convention de partenariat a été signée avec la MAIF. Un premier financement de 150€ pour l'année 2014 devrait nous être versé courant novembre. Ce partenariat est pluriannuel.

Une présentation devant le comité de section de la MGEN a permis également de concrétiser 90€ de

dons.

Le 20 octobre, un courrier accompagné de flyers a également été déposé à titre de test dans 8 établissements de la région de La Rochelle.

Deux projets sont en cours d'élaboration :

- le projet cirque, qui concernerait 4 classes (CP/CE1/CE2) et qui aurait lieu soit la semaine du 9 mars soit la semaine du 16 mars. Un projet de convention entre les différentes parties (école/mairie/association EEH/association parents d'élèves) est en cours d'élaboration. En effet, nous aurons peut-être besoin de financement de la part de l'APE, le montant pour une semaine étant de 2500€ pour 100 enfants ;

- un projet rencontre avec le sport de haut niveau, qui a déjà mobilisé beaucoup d'énergie, et dont les enseignants de l'école Édouard Herriot concernés se sont désengagés pour l'année 2014-2015, tout en espérant pouvoir y participer en 2015-2016. Ce projet devait servir à financer le projet cirque par la vente de magazines et d'espaces publicitaires.

La commission projet sport s'est réunie deux fois pour organiser les prises de contact, et définir le périmètre du projet. Une fiche projet très complète a été élaborée.

Un travail de prospection des fondations pouvant financer nos projet a été commencé par notre secrétaire (dossiers à monter à partir de janvier 2015).

La présidente de la FCPE Tarn nous a recontactés pour nous proposer son aide et l'aide du réseau FCPE.

Perspectives

D'un point de vue administratifs, lorsque le nouveau bureau aura été élu, une demande de « rescrit fiscal » sera déposée afin que les dons faits à l'association puissent donner lieu à l'émission d'un reçu. La procédure est relativement lourde, toute l'activité de l'association devant être justifiée.

Les relations difficiles avec certains acteurs de l'Éducation Nationale posent la question de la poursuite d'actions à caractère pédagogique avec l'école sur le temps scolaire. L'énergie à mobiliser pour ce type de partenariat, le risque de devoir abandonner les projets avant leur concrétisation, nous conduisent à proposer au débat un réorientation de l'association vers des actions hors temps scolaire, en partenariat avec le CLAE, le centre social ou en autonomie (organisation d'événements le week-end par exemple).

Il est important que nous concrétisions dès cette année des actions positives pour l'école, surtout au regard de la baisse d'effectifs finalement avérée (-10 % par rapport à l'année dernière).

Concernant la médiatisation de nos actions, c'est un mal nécessaire, qui semble mal compris par une partie de nos interlocuteurs. Il est impératif de faire savoir ce que nous faisons, au delà du simple appel aux dons, pour redorer l'image de cette école. C'est à ce prix que nous diminuerons ou que nous enrayerons le départ des familles vers d'autres établissements, et nous devons le faire dès maintenant. Les actions envisagées par les partenaires institutionnels (Mairie, Éducation Nationale) se situent dans un temps trop long pour avoir un effet d'ici la rentrée 2015.

Lorsque ces actions seront engagées sur l'école Edouard HERRIOT, et si les moyens financiers de l'association le permettent, nous envisagerons de porter nos actions vers d'autres établissements.

Proposé au vote

- poursuite du projet cirque ;
- poursuite du projet sports en 2014 sans l'école Edouard HERRIOT ;
- développement d'actions hors temps scolaire ;